

# Bulletin Municipal

# GOUEX

Janvier 2020



Notre patrimoine





## Le Mot du Maire

Le bulletin municipal est un moyen de communication très apprécié par nombre d'entre vous. Il retrace l'activité de l'année écoulée avec les réalisations communales, les manifestations et les différentes informations.

Je commencerai mon propos en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune. J'espère qu'ils prendront plaisir à vivre parmi nous.

Je tiens à remercier et à féliciter les membres du personnel communal pour leur professionnalisme, la qualité du service et leur disponibilité, ils sont des rouages indispensables à la bonne gestion de la commune.

La vie d'un village, ce sont aussi les moments de convivialité et de détente, je remercie très sincèrement les bénévoles des différentes associations qui prennent sur leur temps libre pour animer et donner vie à notre commune, ils participent au bien vivre à Gouëx.

Le mandat qui s'achève a connu une évolution législative forte avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a redistribué les cartes au niveau territorial.

Tout d'abord, la création de grandes régions qui a vu se fondre la région Poitou-Charentes dans la Nouvelle Aquitaine avec pour conséquence notoire, notre éloignement des centres de décisions.

Puis il y a eu la réforme des Communautés de Communes avec la création de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG) au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Composée de 55 communes, 77 délégués, 41 000 habitants, elle représente pratiquement 1/3 de la superficie du département de la Vienne.

Conséquences de la loi NOTRe, pratiquement toutes les compétences communales sont dorénavant exercées par la Communauté de Communes : l'économie, la petite enfance, l'urbanisme, la santé, le tourisme, la voirie, la culture, etc, de même que la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). La compétence eau sera même transférée à la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et par représentation substitution, toujours exercée par Eaux de Vienne-SIVEER.

D'Availles-Limouzine à Saint-Pierre-de-Maillé, en passant par Lhonnaizé jusqu'à Coulonges-Les-Hérolles, les bassins de vie ne sont pas les mêmes. Les mentalités, les besoins et les priorités diffèrent et il est parfois difficile d'obtenir un consensus lors de prises de décisions importantes.

Pour ma part, depuis cette fusion, en plus de mon travail au sein de l'exécutif communautaire, je me suis attaché à être très présent dans les différentes commissions afin de travailler pour le bien commun sans occulter l'intérêt communal.

En réalisant ces réformes territoriales, le législateur met en avant des économies d'échelle. Il est possible qu'à long terme, ce soit le cas, mais rien n'est moins sûr. Pour la nouvelle Communauté de Communes, il a fallu embaucher des personnels supplémentaires afin de pouvoir exercer ces compétences obligatoires alors qu'en même temps les communes ont conservé leur personnel.

Autre bouleversement fortement impulsé par l'Etat, la fusion et création de Communes Nouvelles.

Année après année, les dotations d'Etat régressent, ce qui contribue à l'asphyxie financière de nombreuses communes, les obligeant ainsi à fusionner.

A court-terme, financièrement, notre commune n'est pas concernée par ces urgences de fusion. Mais, les élus du prochain mandat devront être très attentifs à la construction des différents budgets afin de pouvoir conserver notre identité.

Le mandat se termine et j'ai plaisir à remercier l'ensemble des élus du Conseil Municipal pour leur implication et la qualité du travail fourni. Ensemble et en toute sérénité, nous avons œuvré à l'amélioration du cadre de vie et du bien être des Gouëxiennes et Gouëxiens.

Pour les élections municipales de mars prochain, je conduirai une nouvelle liste, une équipe renouvelée, faite d'un mélange d'expérience, de dynamisme et d'enthousiasme qui sollicitera vos suffrages.

Je n'oublie pas celles et ceux qui sont seuls, qui souffrent ou qui sont dans la difficulté, ils méritent toute notre considération et j'ai une pensée chaleureuse pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2019.

Mes collègues élus se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2020. Que cette nouvelle année soit gage de santé, bonheur et réussite.

Le Maire,  
Claude DAVIAUD



## Elections Municipales 15 et 22 mars 2020

Pour voter  
Il faut être inscrit  
sur la  
liste électorale



**Inscrivez-vous sur la  
liste électorale  
jusqu'au  
7 février 2020**

### Vous pouvez-vous inscrire

- En Mairie
- En ligne sur le site internet « [service-public.fr](http://service-public.fr) »
- Par courrier (formulaire cerfa n°12669\*02 à télécharger sur [service-public.fr](http://service-public.fr))

Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

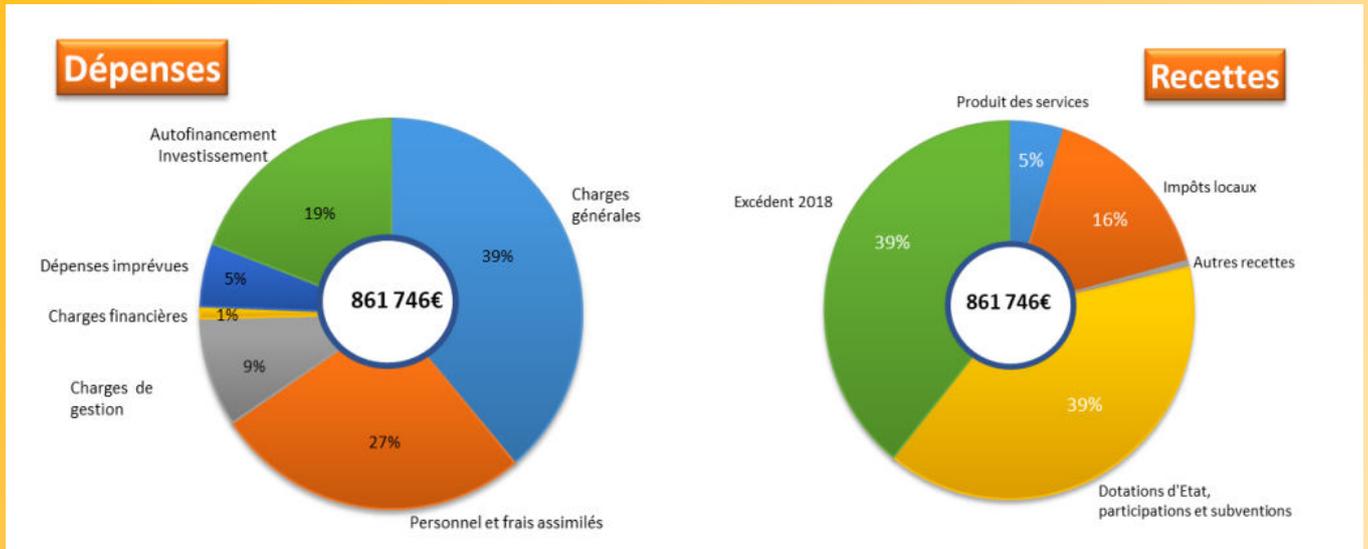
Vérifiez votre situation électorale à tout moment  
sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Rubrique « élections »  
Quel est votre situation ?

**La population municipale estimée au 1er janvier 2020 par l'INSEE est de 499 habitants.**

**Par conséquent, en mars prochain, vous élirez 11 conseillers municipaux**

# LES FINANCES

## Le budget de Fonctionnement de la commune



Dans un contexte économique et sociétal difficile pour nombre d'entre nous, le Conseil Municipal a décidé en 2019 de continuer de

- geler les différents taux d'impôts locaux
- ne pas augmenter les tarifs communaux : locations de salles et restauration scolaire
- maintenir la gratuité de la garderie scolaire et le temps périscolaire.

Parallèlement, le désendettement de la commune se poursuit.

Le remboursement annuel lié aux différents emprunts à hauteur de 87 933 € en début de mandat, ne sera plus que de 40 182 € fin 2020.

Le dernier emprunt communal remonte à 2009 pour l'aménagement du lotissement.

Depuis 2009, les différents investissements ont tous été autofinancés.

En cette fin d'année 2019, les finances communales sont saines malgré les inquiétudes liées à la baisse continue des différentes dotations d'Etat.

Fruit d'une gestion rigoureuse, l'exercice budgétaire 2018 a dégagé un excédent de 145 811 €.

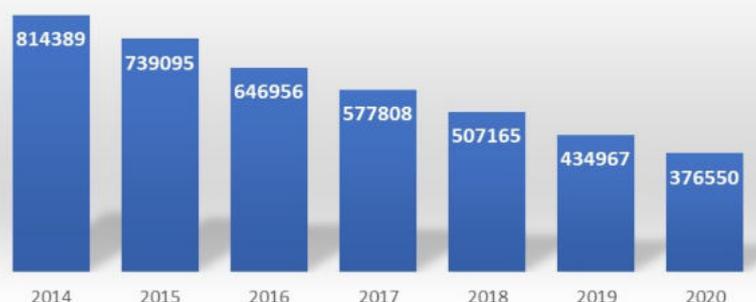
Ajouté à l'excédent cumulé antérieur de 296 589 €, l'excédent cumulé au 31 décembre 2018 s'élevait à 442 400 € .



**En 6 ans**

**la dette communale a baissée de plus de 50%**

### Dette en capital au 31 décembre



# TRAVAUX - AMENAGEMENTS

## ACQUISITIONS

### Les aménagements

- Construction d'un bloc sanitaire avec accès aux personnes à mobilité réduite, derrière l'Agence Postale
- Installation d'une borne de services et de vidange pour les camping-cars au camping
- Installation d'une tyrolienne dans le parc municipal
- Enrochement à l'entrée du parc municipal



### La voirie

- Remplacement de bordures et mise en place d'enrobés sur les trottoirs Cité du Moulin Beau
- Réfection du chemin du Plan d'Eau à La Rallerie
- Reprise d'enrobés route de la Pommeraie et du Ponteil
- Bouchage des nids de poule et réalisation d'un bi-couche rue de la Bergerie et à Les Ports

### Les bâtiments

- Crépi du pignon de l'agence Postale Communale
- Peinture extérieure face nord de l'Agence Postale
- Pose de carrelage et divers aménagements au bloc sanitaire du camping
- Pose de plaques acoustiques à la cantine

### Divers

- Matériel informatique à la Mairie
- Sono portative pour les manifestations communales



# LA VIE COMMUNALE

2019



3<sup>ème</sup> prix départemental

des communes  
de 500 à 1000 habitants



Courant novembre, lors de la remise des récompenses des villes et villages fleuris, notre commune s'est vu décerner un troisième prix départemental des communes de 500 à 1000 habitants avec à la clé une subvention de 340 euros.

Le fleurissement à tout va n'est pas le principal critère retenu par le jury. L'utilisation de l'espace, la place accordée au végétal, les aménagements paysagers et le respect de l'environnement sont particulièrement mis en avant.

Les membres du jury ont été favorablement impressionnés par l'aménagement du parc et des bords de Vienne. Ses membres se sont également attardés sur l'aspect général du bourg et aux efforts consentis à l'entretien du cimetière.

## Préservons notre environnement

Suivant en cela les obligations de l'Etat, interdisant l'usage des produits phytosanitaires pour les collectivités à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre commune s'est engagée dans l'opération **zéro pesticide** sur tous les espaces publics communaux.

Pour nos employés techniques Régis et Denis, ce sont des méthodes de travail bien différentes. Terminés les traitements chimiques sur tous les cheminements gravillonnés ou surfaces calcaires, retour au traitement mécanique et à la binette.

Au fil des ans, la rémanence des produits employés s'estompe et il leur est de plus en plus compliqué de combattre la poussée des mauvaises herbes.



A l'avenir, certains cheminements ou trottoirs peu utilisés et difficiles d'entretien vont rester enherbés avec un entretien fréquent alors que d'autres secteurs seront systématiquement désherbés mécaniquement.

Dans l'ancien cimetière où il est très difficile d'intervenir, certaines allées ont déjà été engazonnées. Dans plusieurs secteurs, à titre expérimental, il va être semé des plantes couvre sol entre les tombes. Restera à attendre le résultat!

Ces nouvelles méthodes douces et sélectives n'ont pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides, c'est pourquoi nous devons développer une autre culture du végétal, accepter la végétation spontanée et voir la mauvaise herbe autrement.

**Préserver l'environnement c'est l'affaire de tous et commence devant chez soi, nous vous encourageons à participer à l'effort collectif**

# LA VIE COMMUNALE

## 60ème anniversaire de la piscine



La doyenne des piscines publiques de la Vienne se porte bien.

Elle a fêté son 60<sup>ème</sup> anniversaire

le 3 aout dernier

Pour l'occasion le conseil municipal a organisé une soirée festive avec animation musicale tandis que la Communauté de Communes a offert la gratuité d'entrée pour la journée et la nocturne.

Plus de 200 personnes ont participé à cette soirée anniversaire débutant par le traditionnel verre de l'amitié servi par la commune. L'occasion d'évoquer de nombreux souvenirs : l'inauguration de la piscine, les compétitions de natation, les matchs de water polo, l'eau de source particulièrement froide, l'ambiance familiale des lieux et plein d'autres anecdotes.

Cathy et Mick du bar de la Fontaine ont assuré la partie restauration et Nicolas et Dan, les deux jeunes artistes, ont parfaitement animé la partie musicale de la soirée.



**Gageons que les nombreuses personnes présentes garderont un très bon souvenir de ce 60<sup>ème</sup> anniversaire.**



En amont de cette manifestation, le maire Claude Daviaud a retracé les différents épisodes de la vie de la piscine, en particulier son projet de création dès le début des années 50 à l'initiative d'un maire bâtisseur et visionnaire Fernand Maillocheau, sa construction en 1957-1958 par une entreprise locale, l'entreprise Leduc et son inauguration en grandes pompes en 1959.

Le maire est également revenu sur les différentes étapes de la vie de la piscine avec la construction d'une pataugeoire en 1968, la construction d'un bâtiment vestiaires en 1997, son 50<sup>ème</sup> anniversaire en 2009 et la remise aux normes complète de la structure en 2018.

La présidente de la Communauté de Communes, Annie Lagrange a souligné l'intérêt communautaire de cette piscine puisque dès 1973 les enfants des écoles du canton venaient apprendre à nager à Gouex.

A nouveau, cette année, la piscine a accueilli la natation scolaire dès le mois de mai car la piscine de Civaux était fermée pour maintenance. Elle rouvrira également en mai prochain car ce sera à celle de l'Isle-Jourdain d'être fermée pour travaux. Ces ouvertures précoces pour les écoles environnantes sont l'occasion de faire découvrir le parc municipal et ses aménagements qui font le charme de Gouex.

**Nous avons eu un très bel été, parfois caniculaire et si les ombrages du parc étaient recherchés, les adeptes de la baignade s'en sont donné à cœur joie.**

**4200 entrées payantes ont été recensées sans oublier les moins de 5 ans non comptabilisés**

**Pour la saison 2020, la commune recrute 4 saisonniers. Si vous êtes intéressés et que vous avez + de 18 ans contactez la mairie**

# LA VIE COMMUNALE

## La caravane des sports

Le 29 juillet dernier, la caravane des sports du Conseil Départemental a fait escale dans notre commune. Encadrés par une quinzaine d'animateurs, environ 70 enfants se sont initiés à divers sports comme le golf, la boxe éducative, l'escrime, le hockey sur gazon, le korbball (variante du basket). Ils pouvaient également participer à des cours de secourisme.



A l'issue de cette animation, les enfants se sont vus remettre casquette et polo avant de terminer par le gouter offert par la commune.



## Le camping

Le camping municipal est situé en zone inondable et aucune construction nouvelle n'est permise.

Néanmoins, chaque année, la municipalité procède à différents travaux de rénovation du bloc sanitaire existant. Afin de faciliter son entretien, du carrelage a été posé dans les sanitaires, les plaques de plafond ont été remplacées et une borne de service et de vidange a été installée et mise à disposition des camping-caristes.

Après un départ timide, la canicule aidant, de nombreux campeurs sont venus profiter des ombrages du camping.



# LA VIE COMMUNALE

## L'ECOLE

### La vie de l'école en 2019

#### Des projets culturels et sportifs au service des apprentissages

##### Théâtre

A l'initiative de MJC 21 de Lussac, les élèves de CM1/CM2 ont bénéficié d'une semaine avec les artistes de la Compagnie Construire un feu. Ils ont découvert l'univers de Jack London, à travers l'étude de sa nouvelle, à l'époque de la ruée vers l'or dans le Yukon (Canada). Ils se sont confrontés par l'imaginaire à la vie du héros sur le site des Sous Roches à Queaux. Ils ont assisté au spectacle de la Compagnie à Gouex et à Lussac pour certains. Ils ont écrit et lu des textes à leurs parents et ont partagé avec eux leurs expériences. Une semaine riche d'émotions et qui a enchanté tous les élèves et surtout le feu de camp en nocturne !



##### Carnaval

Les écoles du Réseau d'écoles rurales Vienne-Gartempe se sont retrouvées à La Puye pour le carnaval « Maths et Arts », et ont proposé une exposition sur ce thème qui a été présentée à Persac au château de la Mothe.



##### Interventions de bénévoles

Les élèves se sont initiés à l'art du manga avec Anne Marie Boquelet, au jeu d'échecs avec Madeleine Dinet et au compostage avec le SIMER.

##### Patrimoine

La classe a découvert l'église de Saint-Savin et son histoire. Les enfants ont étudié les fresques et se sont initiés à cet art. Chacun est reparti fier de son œuvre.



##### USEP

Cette année, a été marquée par une initiation au rugby qui a été suivie d'une rencontre à Civaux et par des jeux solidaires à Mazerolles.



##### Fête des écoles du RPI

En juin, les classes du RPI ont présenté leur spectacle de fin d'année à Queaux.

Merci à la municipalité de Gouëx, au SIVOS, à L'APE pour leur soutien et leur engagement dans tous les projets de l'école et du RPI .

## L'ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE GOUEX



Comme tous les ans, la municipalité a gâté les 50 enfants de Gouex nés entre 2007 et 2019.

Un beau décor, des friandises, un superbe spectacle interprété par « les ailes de mademoiselle » et bien sûr l'arrivée du père Noël avec ses cadeaux tant attendus.

Sur scène, une conteuse et un musicien sont partis pour un spectacle rythmé et plein d'humour, mêlant deux contes cultes de la littérature jeunesse : La Grenouille à grande bouche et La Chasse à l'ours. Un spectacle croustillant, frais, drôle et dynamique où se succèdent des mimes, des grimaces, du suspense, des sauts, des acrobaties... le tout en musique.



Rendez-vous l'année prochaine !!!

# LA VIE COMMUNALE

## Le TELETHON



Un samedi d'hiver et pluvieux serait d'ordinaire propice à rester au chaud, mais c'est sans compter sur la motivation des bénévoles du Téléthon qui œuvrent depuis bientôt 20 ans.



Le programme de cette journée est bien rempli : tournée des villages de bon matin, après midi marche, jeux collectifs, vente de crêpes et pour clôturer un dîner convivial où près d'une centaine de personnes s'est retrouvée autour d'un couscous.



Quant au fil rouge mis en place dès la mi-septembre, c'est avec environ un kilomètre de tricoton réalisé par les petits et les grands que le défi a pu être relevé :

écrire « **TELETHON GOUEX** » au sol dans le parc municipal.

**C'est grâce à toutes ces animations que les bénévoles ont reversé à l'AFM 1912 €.**

Merci à toutes et à tous.

## Pêle Mêle de la commune



# LE PATRIMOINE COMMUNAL

## L'inventaire de la vallée de la Vienne commence par **Gouex** !



Les vallées sont des éléments structurants du territoire régional et de son développement touristique.

Afin de permettre leur valorisation, inscrite dans le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, la Région Nouvelle-Aquitaine a lancé des opérations d'inventaire du patrimoine des communes riveraines des principaux fleuves et rivières, en privilégiant les relations entre les habitants et leur environnement.

Le travail d'inventaire du patrimoine consiste à réunir de la documentation, étudier sur le terrain les diverses formes de construction et valoriser les connaissances ainsi accumulées par le biais de dossiers électroniques, de visites guidées, de conférences,...



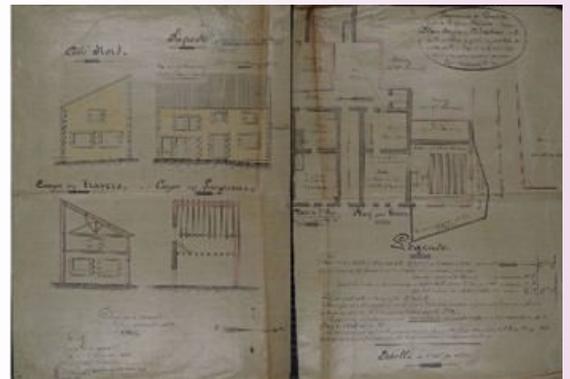
**Myriam Favreau**, attachée de conservation du patrimoine au service régional de l'Inventaire, a démarré son étude par notre commune de Gouex.

On peut la croiser régulièrement, dans le bourg ou les écarts, tablette ou appareil photo à la main, observant et décrivant le bâti ou échangeant avec les propriétaires.

### **Ce travail a permis de retrouver quelques bâtiments dont l'histoire avait été oubliée pour certains :**



La toute 1<sup>ère</sup> école primaire de la commune aménagée dans une maison située place des Droits de l'Homme en 1851 et la construction d'une salle de classe en 1865-1867



Plan de la salle de classe projetée, 1865.  
Archives départementales de la Vienne, 2 O 132/4



La cure de l'époque pré-révolutionnaire achetée par Jean-Gabriel Savin, le 1<sup>er</sup> maire de la commune

# LE PATRIMOINE COMMUNAL

La construction d'un presbytère et d'une école privée de filles par M<sup>lle</sup> Pierrugues, des Escorcières, en 1867



Il a également donné lieu à un article découverte, publié sur le site Internet du service Patrimoine et Inventaire, lors de la redécouverte des tableaux de René Kunz, peintre réaliste-communiste, ancien résistant et déporté, qui a peint des scènes de la vie de Gouex en 1954 et 1955 et dont voici 3 de ses 4 réalisations.



Ce travail d'inventaire du patrimoine se poursuivra encore quelques temps sur la commune de Gouex avant de s'arrêter dans une autre. Les dossiers seront consultables sur le site Internet du service :

<https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/vallee-de-la-vienne/>

## Contact



**Myriam FAVREAU**

Tél 05 49 36 30 08

myriam.favreau@nouvelle-aquitaine.fr

102 Grand'Rue - 86000 Poitiers

# LES ASSOCIATIONS

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES du RPI GOUEX-PERSAC-QUEAUX

L'APE RPI avec ses diverses actions (vente de madeleines, loto, photos de classe, spectacle de Noël, kermesse, tombola, recyclage...) a pour but de récolter des fonds afin d'aider les enseignants dans leurs projets éducatifs (sorties ponctuelles, transport, achat matériels pédagogiques, projets divers...).

Pour faire vivre les 3 communes qui composent le RPI, nous essayons dans la mesure du possible d'y faire tourner nos différentes manifestations pour l'année 2019/2020.



Le bureau :

Présidente : **LOPES CURADO** Catarina

Vice-Présidente : **ROY** Luce

Trésorière : **CHERRIERE** Aurélie

Vice-Trésorière : **DENET** Aurélie

Secrétaire : **REDON** Morgane

Vice-Secrétaire : **CHAUNU** Marie-Pierre

Pour toutes informations : [aperpigqp@gmail.com](mailto:aperpigqp@gmail.com)



Nous remercions tous les parents qui ont adhéré à l'APE et qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Tous ceux qui souhaitent nous aider même occasionnellement sont les bienvenus.

## LA FAMILIALE



Les cieux ont été cléments pour notre brocante 2019, en effet le soleil a été présent ainsi que les nombreux exposants qui aiment profiter de l'environnement privilégié qu'offre le parc de la commune.

Comme tous les ans, les nombreux bénévoles ont été indispensables au succès de cette journée en se mobilisant pendant plusieurs jours.

Nous les remercions vivement pour leur implication sans faille au fil des années.

Les exposants ont été aussi au rendez vous pour notre troisième marché de Noël.

Cette journée a été l'occasion de découvrir des produits artisanaux réalisés pour la plupart par les exposants.

**La Familiale vous souhaite ses meilleurs vœux  
et santé pour 2020**

Le Président et le bureau.



# LES ASSOCIATIONS

## L'A.C.C.A.

L'Association Communale de Chasse Agrée compte, pour la saison 2019/2020, 26 chasseurs.



### Petit gibier

220 perdreaux et 60 faisans ont été lâchés sur le territoire.



### Chasse au chevreuil

L'ACCA dispose de 21 bracelets de chevreuils à répartir sur 3 ans.

### Chasse au lièvre

L'ACCA dispose de 10 bracelets, 8 lièvres ont été prélevés.



### Chasse au sanglier

Quatre c'est le nombre de sangliers prélevés par l'ACCA en cette fin d'année 2019.



### Chasse au grand gibier

L'ACCA dispose de cinq bracelets : deux faons, deux biches et un daguet

Le concours de pétanque organisé au mois d'août a obtenu un franc succès.

Nous remercions les participants ainsi que les bénévoles sans qui rien se serait possible.

Je souhaite aux chasseurs une bonne saison de chasse.

Le président

## LE GARDON



Pour les pêcheurs, il est devenu très difficile de tendre une ligne des bords de Vienne, tant la jussie a colonisé les rives.

Originaire d'Amérique du Sud, cette plante invasive prolifère année après année et contribue à asphyxier le milieu aquatique.

Le plan d'eau de la Rallerie n'y échappe pas et est à son tour colonisé par les plantes invasives.

Le moyen le plus efficace pour enrayer la prolifération est l'arrachage manuel ou mécanique. A partir du mois de mars prochain, la Communauté de Communes sera dotée d'une machine amphibie capable d'arracher journalièrement de grandes quantités de jussie d'Availles-Limouzine à Valdivienne.

Ces opérations d'arrachage n'auront que pour seul but de freiner la prolifération car éradiquer totalement la plante est pratiquement impossible.



Heureusement les pêcheurs locaux peuvent taquiner la truite dans le ruisseau le Goberté, l'association Le Gardon ayant effectué six lâchers en 2019.

En novembre dernier la traditionnelle choucroute a réuni 70 personnes.

# LES ASSOCIATIONS

## GOUEX PETANQUE CLUB



24, c'est le nombre de licenciés cette année pour la pétanque gouëxoise.

Autant dire que le club se porte toujours aussi bien !



Une réussite mise en valeur par l'incontournable Méchoui. 175 convives étaient rassemblés dans le Parc de la Mairie à l'occasion de cet événement.

L'été dernier, bien que le concours du maître-joueur fût annulé pour cause d'intempéries, le repas a réuni 26 personnes et le nombre de 28 équipes au concours officiel a rapidement fait oublier cette déconvenue.

Au final, les boulistes peuvent tirer un bilan positif des épisodes estivaux au niveau des différentes organisations.

Du point de vue résultat, notre équipe féminine a fini 3ème du Championnat des Clubs départementaux et même succès pour les masculins, avec eux aussi la 3ème place au classement.

Le club tient à nouveau, cette année, à remercier tous les bénévoles, pour leur indispensable participation.

Nous vous souhaitons une très belle année 2020  
et à bientôt sur les terrains.



## GYM VOLONTAIRE



**Le mercredi à 19h45**

**Salle de la Mairie**

Les séances de gym, encadrées par Catherine notre coach, font recette. A la rentrée de septembre, de nouveaux adeptes nous ont rejoints.

Pour nous c'est un moment de sport mais aussi de détente et d'échange qui font du bien.

Nous prenons des adhésions tout au long de l'année. Vous pouvez également faire une ou deux séances test avant de vous engager.

Nous vous souhaitons une très belle année 2020.

### Contact

Marylène BOUTINEAU 05.49.48.34.17

## COMITE DES FETES

**Deux belles manifestations à mettre à l'actif  
du comité des fêtes.**

Le 1<sup>er</sup> mai, la traditionnelle randonnée pédestre a réuni une centaine de participants. Les marcheurs ont apprécié les parcours qui les ont conduits en différents endroits et lieux-dits de la commune. A mi-parcours, le copieux casse croute a permis à chacun de reprendre des forces avant d'attaquer les derniers kilomètres.

Le moment phare de l'animation communale, c'est la journée multi-activités de fin août. De bon matin, marcheurs et vététistes se sont élancés direction Moussac avec une pause casse-croute salvatrice à Queaux. Environ 150 personnes se sont retrouvées pour le pique nique au stade de Moussac et « les moins coura-



geux », une centaine, ont choisi le trajet le plus court pour rentrer à Gouex en descendant la Vienne en canoë.

Pratiquement 250 personnes ont terminé la soirée en musique et autour d'une bonne table avant que le feu d'artifice offert par la commune n'embrase le parc.

# INFOS COMMUNALES

## LA FIBRE OPTIQUE



**Le Département  
connecte Gouex**



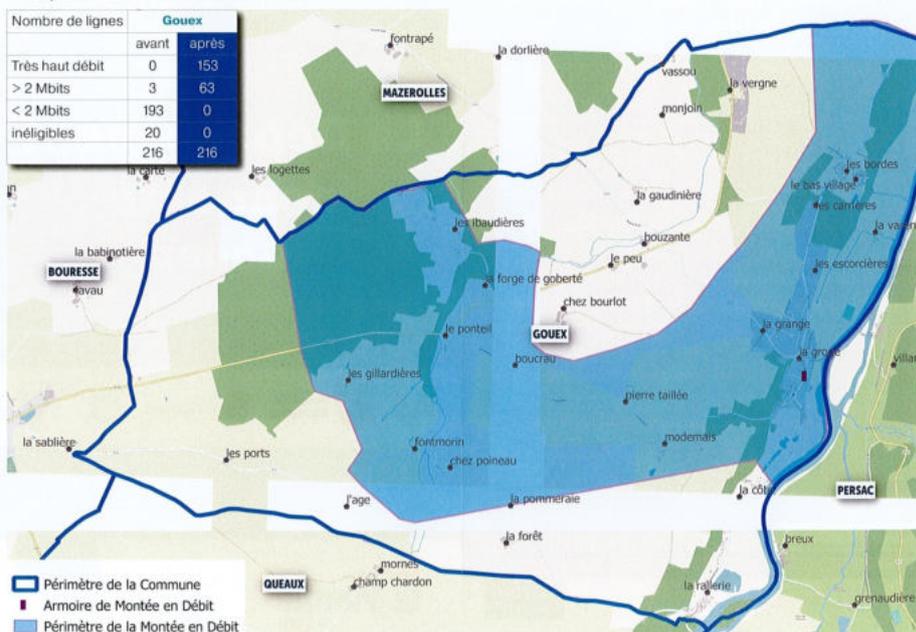
**216 foyers**

**bénéficient de la Montée en Débit**

Si vous ne constatez pas d'amélioration, il convient de vous rapprocher de votre opérateur pour faire un point sur votre situation

Les périmètres de la Montée en Débit

Nombre de lignes	Gouex	
	avant	après
Très haut débit	0	153
> 2 Mbits	3	63
< 2 Mbits	193	0
inéligibles	20	0
	216	216



Les opérateurs partenaires de la Montée en Débit : Orange, SFR et Free

## Lotissement « Résidence du Plateau »



**Construction de 4 pavillons**



**Début des travaux le  
13 janvier 2020**

**Livraison des logements  
en novembre 2020**

**2 logements de type II d'une surface habitable de 56 m<sup>2</sup>**  
**2 logements de type III d'une surface habitable de 69 m<sup>2</sup>**

Ces logements sont également adaptés pour les seniors.

La location de ces logements sera gérée par

**Habitat de la Vienne**  
3 rue Hector Berlioz , Bâtiment Bizet, Porte 2  
86500 MONTMORILLON  
05 49 85 98 50

# INFOS COMMUNALES

## Les acteurs économiques de Gouex



### Bar de La Fontaine

**Micheal CUSHEN**  
2, rue de la Fontaine  
05 49 48 59 54



### Boulangerie

**Daniel JACQUEMAIN**  
16, pl. des Droits de l'Homme  
05 49 48 46 12



### Coiffeuse

**L'Art de l'Hair**  
**Sandrine VALLOIS**  
9, pl. des Marronniers  
05 49 83 07 18



### Couverture Charpente - Zinguerie

**Jean-Pierre HOREAU**  
16, rue des Groges  
06 07 34 19 22



### Electricien

**MCLA Electricité**  
**Michel CLAVEAU**  
Les Hybaudières  
06 71 51 46 72



### Electricien - Plombier

**FIL-ELEC**  
**Philippe CUBEAU**  
47, route de Lussac  
06 75 61 60 20



### Eleveur ovin - Vente directe de viande d'agneau

**EARL Chez Bourlot**  
**Samuel GOURDEAU**  
Chez Bourlot  
05 49 48 25 40



### Eleveur bovin - Vente directe de viande de bœuf

**EARL du Vieux Moulin**  
**Franck TUCHOLSKI**  
Chez Le Lot  
06 02 23 43 64



### Entretien espaces verts Nettoyage bâtiments

**David COLWELL**  
15, rue des Pilotins  
05 49 48 00 88



### Entretien espaces verts Multi Services

**Franck PASQUIER**  
6, rue des Pilotins  
06 02 23 43 64



### Exploitation matériaux de carrières

**Sablères de Gouex**  
**IRIBARREN**  
La vergne  
05 49 59 53 31



### Frigoriste

**Karl AUZANNET**  
6, la Pommeraie  
06 79 83 57 90

# INFOS COMMUNALES

## Les acteurs économiques



Matériel d'élevage

**Nicolas REBEYRAT**  
16, route de Lussac  
05 49 48 41 68



Mercurie vintage

**Gourmandise Vagabonde**  
**Brigitte POUGET**  
Pierre Taillée  
06 88 01 51 58



Peintre

**Peinture Lussacoise**  
**Stéphane ARRICOT**  
Les Pilotins  
06 63 07 32 78



Producteur Légumier

**Elie PONTONNIER**  
La Gallerie  
06 26 94 56 40



E-commerçante  
vêtements—Chaussures

**Cathy DRESSING**  
[www.videdressing](http://www.videdressing)



Artiste Peintre

**Jessica SANSIQUET**  
Les Hybaudières  
06 89 66 52 21  
[www.jessicasansiquet.com](http://www.jessicasansiquet.com)

## Les associations

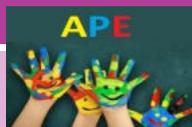
**ACCA**

Lionel JOYEUX  
05 49 84 57 77



**APE**

Catarina LOPES-CURADO  
06 48 52 23 23



**GYM VOLONTAIRE**

Marylène BOUTINEAU  
05 49 48 34 17



**COMITE DES FETES**

Jean-Pierre HOREAU  
05 49 48 23 50



**LA FAMILIALE**

Nicolas BOQUELET  
06 82 53 36 53



LA FAMILIALE

**LE GARDON**

Bernard DELAGE  
07 86 97 91 16



**FOYER RURAL**

Chantal GUILLEMIN  
05 49 84 95 01



**Sté AUTEURS POITOU-CHARENTES**

Angèle KOSTER  
05 49 48 39 19



**ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS**

Jean-Paul LEBEAU  
05 49 48 31 34



**GOUEX PETANQUE CLUB**

Cédric REMBLIER  
06 77 19 49 08



**RALLYE DU BOIS L'ABBE**

M. Mme SOREAU  
05 49 48 39 19



# INFOS COMMUNALES

## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

PARTICULIER	COMMUNE	HORS COMMUNE
Réservation 1 jour	170 €	250 €
Réservation 2 jours	225 €	320 €
Réservation 3 jours	260 €	370 €
Réservation 4 jours	280 €	400 €
Associations	100 € - 1 gratuité /an	100 €
Petite salle de réunion	50 €	50 €
Vin d'honneur	100 €	150 €
Vaisselle	40 €	40 €
Caution	800 €	800 €

Un contrat de location est à remplir en Mairie accompagné d'une attestation d'assurance et d'un chèque de caution.

Un état des lieux est effectué par les responsables de la salle à l'entrée et à la sortie des lieux.

Renseignements concernant les modalités de location à la Mairie

Tel : 05 49 48 46 14 - mail : [contact@gouex.fr](mailto:contact@gouex.fr)

## LES HEBERGEMENTS A GOUEX

### Les gîtes



#### Les Carrières

Géraldine SIN et Didier JOYEUX

32, route de Lussac

Tél : 05 49 48 31 28

E-mail : [singeraldine@aol.com](mailto:singeraldine@aol.com)



#### Gîte de la Vieille Maison

Pascale MELON

4, impasse de la Vieille Maison

Les Bordes

Tel : 06 70 10 20 09

E-mail : [christ-pasc-melon@orange.fr](mailto:christ-pasc-melon@orange.fr)

[www.club.quomodo.com/gitedelavieillemaison](http://www.club.quomodo.com/gitedelavieillemaison)



#### Gîte de la Rallerie

Isabelle MARCELLIN

2, impasse de l'abreuvoir

La Rallerie

Tel : 06 85.28.65.17

E-mail : [marcellinisabelle@gmail.com](mailto:marcellinisabelle@gmail.com)

### Les chambres d'hôtes



#### Les chambres de la Fontaine

Micheal CUSHEN et Cathy DUBIN

2, rue de la fontaine

Tél : 05 49 48 59 54 — 06 80 63 05 88

E-mail : [fontainegouex@outlook.fr](mailto:fontainegouex@outlook.fr)

[www.leschambresdelafontaine.com](http://www.leschambresdelafontaine.com)



#### Angeline's Chambres d'hôtes

Angeline COLWELL

15, rue des Pilotins

Tél : 05 49 48 00 88 - 06 45 02 48 87

E-mail : [angie.colwell@gmail.com](mailto:angie.colwell@gmail.com)

# ETAT-CIVIL



Etat Civil

## Naissances

- Nolan TRANCHANT le 6 janvier 2019
- Maëlys DAVID le 9 août 2019
- Léna LASZLO le 16 septembre 2019
- Lionnel LEGENDRE le 22 novembre 2019

## Mariage

Le 7 septembre 2019 :  
Ophélie SOUCHAUD et Karl  
MELON

## Décès

- André CASTEUBLE
- Serge FAUGEROUX
- Marcelle SAVISKY
- Suzanne CASTEUBLE
- Maxime MERGAULT
- Jean-Louis COITEUX
- Albert MESMIN

# VIE PRATIQUE

La commune de GOUËX et la Communauté de Communes Vienne et Gartempe offrent un bon-vacances de 100 € aux enfants de la commune qui participent à un camp d'été au CPA de Lathus

**Vienne & Gartempe**  
Communauté de communes

**Gouëx**

**BON VACANCES**  
**100 €**

**RENSEIGNEZ-VOUS !**

**TOUS en COLO! à Lathus**  
Été 2020  
Séjours à thèmes pour les 4-17 ans

[WWW.CPA-LATHUS.ASSO.FR](http://WWW.CPA-LATHUS.ASSO.FR)

**TOUTES LES CONDITIONS SUR [WWW.VIENNEETGARTEMPE.FR](http://WWW.VIENNEETGARTEMPE.FR)**

**BON-VACANCES 100 €**  
Cent euros  
Date de délivrance :  
Adresse (Rue/Bois/Champ) :  
Code postal :  
Commune :  
Date de validité :  
Date de retour :  
Date de départ :  
Date de destination :  
Date de retour :  
Date de destination :  
Date de retour :  
Date de destination :

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2020.

Les bons sont à retirer auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.



## La redevance incitative se dessine



### Qu'est-ce que la redevance incitative ?

C'est un mode de facturation individualisé qui prend en compte la production de déchets de chaque foyer. Elle se compose d'une part fixe (qui contribue au financement du service) et d'une part variable calculée en fonction du nombre de levées des bacs noirs. La redevance incitative encourage ainsi les ménages à changer de comportement et à développer leurs gestes de prévention et de tri des déchets.

Le 25 juin 2019, lors de l'Assemblée Générale, les élus du SIMER ont définitivement approuvé la mise en place de cette redevance, synonyme d'une nouvelle impulsion pour le service public de prévention et de gestion des déchets.

### Pourquoi la mettre en place ?

Conformément à la Loi de Transition Énergétique, d'ici à 2025, il nous faut **diviser par deux** la quantité de déchets que nous enfouissons. Pour nous inciter à atteindre cet objectif, l'État va augmenter très fortement la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) perçue sur chaque tonne enfouie. En 2019, son montant est de 17€/tonne, elle passera progressivement d'ici 2025 à 65 €/tonne. Sans effort de réduction de ces tonnages, cela représenterait une contribution supplémentaire pour les usagers de plus d'un million d'euros.

La redevance incitative est un levier efficace pour réduire les quantités de déchets produites sur le territoire, elle a déjà fait ses preuves dans d'autres collectivités (qui ont en moyenne réduit de 200 à 120 kg les ordures ménagères résiduelles produites par an et par habitant).

#### LES OBJECTIFS 2025, DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

**- 50 %**  
de déchets  
enfouis dans le sol  
par rapport à 2010

**65 %**  
de déchets  
recyclés

**TRI**  
des déchets  
alimentaires

### Qu'est-ce que cela va changer ?



La mise en œuvre de la redevance incitative nécessite de repenser entièrement le schéma de collecte actuel (tournées et matériels de collecte) et les modalités de facturation (incluant une part variable). Actuellement en phase de construction, les changements en détails ne sont pas encore arrêtés.

Toutefois, de manière générale, la collecte se fera en bacs ou en points d'apports collectifs qui permettront de tracer les dépôts de déchets. Une facturation comprenant une part fixe et une part incitative en fonction du nombre de présentation du bac noir ou d'utilisation du point d'apport collectif sera envoyée à chaque foyer.

De manière précise, ces changements seront détaillés dans les prochaines communications du SIMER.

## Quand cela va-t-il changer ?

Cela va se dérouler en plusieurs étapes :

**2020 : CONSTRUCTION**  
Élaboration des nouveaux schémas de collecte, passation de marchés publics pour l'achat des matériels adaptés. Distribution des bacs, installation des points collectifs



**2021 : TOP DÉPART**  
Phase test des nouveaux modes de collecte et de facturation



**1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 : MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE**  
A partir de cette date, la redevance actuelle disparaîtra au profit de la redevance incitative

Tout au long de ces étapes, le SIMER communiquera via son site internet ([www.simer86.fr](http://www.simer86.fr)), sa page Facebook (@EcoPole), le Journal du Tri et d'autres supports de communication diffusés à l'ensemble des usagers concernés.

## Comment faire moins de déchets ?



## Les horaires des déchetteries

### Horaires d'ouverture de ma déchetterie

Lussac-les-Châteaux



	en hiver	en été
lundi	fermée	fermée
	fermée	fermée
mardi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
mercredi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
jeudi	fermée	fermée
	14h - 17h	14h - 18h
vendredi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
samedi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h



→ HORAIRES D'HIVER  
DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS



→ HORAIRES D'ÉTÉ  
DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE

Plus d'infos ? Une question ?

WWW.SIMER86.FR

05 49 91 96 42

### Horaires d'ouverture de ma déchetterie

Verrières



	en hiver	en été
lundi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
mardi	fermée	fermée
	fermée	fermée
mercredi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
jeudi	fermée	fermée
	fermée	fermée
vendredi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
samedi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h



→ HORAIRES D'HIVER  
DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS



→ HORAIRES D'ÉTÉ  
DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE

Plus d'infos ? Une question ?

WWW.SIMER86.FR

05 49 91 96 42

# VIE PRATIQUE

## Grandir à la MJC



21 route de Montmorillon  
86320 Lussac les Châteaux  
Tél : 05.49.48.39.27

Email : [accueil@mjcussac.org](mailto:accueil@mjcussac.org)

Site internet : <http://www.lasabline.fr/association-mjc-21>

**petite  
enfance**  
de 3 mois à 4 ans

**Crèche Le Manège Enchanté** : 2, ter rue des Piniers 86320 Lussac-les-Châteaux  
05.49.91.18.91 - [petite-enfance@mjcussac.org](mailto:petite-enfance@mjcussac.org)

**Crèche Tournicoti** : Rue du 19 Mars 1962 86320 Civaux  
05.49.48.59.39 - [tournicoti@mjcussac.org](mailto:tournicoti@mjcussac.org)

**Relais Assistantes Maternelles** : Lussac les Châteaux 05.49.91.18.91 [ram@mjcussac.org](mailto:ram@mjcussac.org)  
Civaux 05.49.48.59.39 [ramtournicoti@mjcussac.org](mailto:ramtournicoti@mjcussac.org)



de 3 à 12 ans

**Le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires**

Lussac : 05.49.48.39.27

[anim-enfance-jeunesse@mjcussac.org](mailto:anim-enfance-jeunesse@mjcussac.org)

Verrieres : 05.49.45.98.80



**LUSSAC-LES-CHATEAUX**  
**13, avenue du Dr DUPONT**

<b>Centre de soins infirmiers</b>		05 49 48 41 08
<b>Médecins généralistes</b>	Seydou NDIAYE	05 49 48 40 85
	Aurélié BESSAGUET	05 49 48 34 96
<b>Kinésithérapeute</b>	Alexandre DUBOURG	05 49 84 14 59
<b>Ostéopathe</b>	Benjamin POUPLIN	06 43 33 78 98
	Céline ROUELAND	
<b>Diététicienne</b>	Elodie FLEOUTER	06 71 49 77 21
<b>Psychologue</b>	Sabrina GINEAU	06 80 58 36 74
	Lucille MORINEAU	06 86 69 29 95
<b>Sage-femme</b>	Sabine CORRIERE	06 87 24 80 15
<b>Orthophoniste</b>	Françoise FERRON	06 22 93 96 56
<b>Pédicures-Podologues</b>	Hélène Lourdais	05 49 48 98 32
	Amélie CAILLER	
	Geoffrey Aupetit	



Tu as entre 16 et 25 ans ?



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

Contacte-nous :

[contact@mlrcsv.com](mailto:contact@mlrcsv.com) ou au 05 49 87 39 67



ADMR vous accompagne au quotidien



- ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP
- SERVICES AUX SENIORS
- MENAGE REPASSAGE
- AIDE AUX FAMILLES
- GARDE D'ENFANTS

### ADMR DE LUSSAC LES CHATEAUX

Cité des Gagneries  
1 b Ancien Chemin Impérial  
86320 LUSSAC LES CHATEAUX

Nous contacter :

Tel : 05 49 48 75 94

Email : [info.assolussac.fede86@admr.org](mailto:info.assolussac.fede86@admr.org)



### [ VOTRE TÉLÉASSISTANCE ]

N° 1 de la téléassistance en France, Présence Verte est depuis 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Aujourd'hui, Présence Verte propose deux offres :

- **Activ'Zen**, la téléassistance classique pour être en sécurité chez soi
- **Activ'Mobil**, la téléassistance pour être en sécurité dans tous vos déplacements
- **Activ'Dialog**, qui propose d'allier sécurité, lien social et convivialité avec une téléassistance connectée.

Autonome  
mais jamais  
seul



Le choix de  
la liberté



### [ VOS REPAS À LA CARTE À DOMICILE ]

- Des repas au gré de vos envies, à la carte ou respectant votre régime,
- Des textures adaptées à vos besoins (hâché, coupé fin, mouliné)
- Variés, de qualité et avec du goût !
- Un service flexible et sans engagement
- Une tarification simple pour un budget maîtrisé (crédit d'impôt)
- La possibilité de commander les menus en ligne

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

INNOVATION



Le plaisir  
à la carte

Plus d'infos sur [presenceverteservices.com](http://presenceverteservices.com)  
Par téléphone : 05 49 44 59 99



37 rue du Touffenet 86000 Poitiers  
8h30-12h / 13h30-16h30





Communiqué du Ministère de l'Economie

## **On vous propose une isolation à 1€ Réfléchissez avant de signer !**

**Toute sollicitation d'entreprise doit être appréhendée avec la plus grande prudence**

- Faites jouer la concurrence même pour 1€ ;
- Ne signez pas de contrat en cas de doute sur le sérieux de la société ;
- Demandez des références d'autres travaux réalisés par l'entreprise et lisez l'intégralité des documents avant de signer.
- Ne communiquez jamais de renseignements à caractère fiscal par téléphone (le risque étant que la société récupère ces données pour valider à l'insu du consommateur des CEE basés sur des travaux fictifs) ;
- Avant de contracter, consultez les liens suivants : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/isolation-comble-un-euro> et <https://www.anil.org/certificats-economie-energie-cee/> ;
- Consultez la fiche pratique recensant les bons réflexes à avoir en matière de rénovation énergétique à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/pratiques-commerciales-trompeuses-dans-secteur-renovation-energetique> ;
- Rapprochez-vous d'un conseiller du réseau FAIRE (site public [www.faire.fr](http://www.faire.fr)), afin de vous renseigner sur l'ensemble des aides et dispositifs existants, préalablement à tout engagement de travaux ;
- Et enfin, inscrivez votre numéro sur Bloctel si ce n'est pas encore fait pour ne plus être importuné ;
- Contactez la Mairie

**Si vous avez fait réaliser des travaux présentant des malfaçons**

- Recourez, en cas de litige, à la médiation de la consommation: [www.economie.gouv.fr/mediation-conso](http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso) ;
- En cas d'infructuosité, il s'agit d'un litige de nature contractuelle. Vous devez assigner, en fonction du montant en jeu, le professionnel devant le tribunal d'instance, ou, si le litige est supérieur à 10 000 €, devant le tribunal de grande instance (TGI), qui tranchera. Le recours à un avocat n'est obligatoire que devant le tribunal de grande instance ;
- Communiquez à la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Vienne ([ddpp@vienne.gouv.fr](mailto:ddpp@vienne.gouv.fr)) toute information ou document à votre disposition (numéro de téléphone utilisé lors du démarchage, intitulé de l'entreprise, copie des contrats, ...), afin que des suites appropriées puissent être données en cas de violation des dispositions du code de la consommation.

# VIE PRATIQUE

## INFO → ÉNERGIE



Téléport 2 - Avenue René Cassin  
86960 FUTUROSCOPE CHAS-  
SENEUIL  
05 49 61 61 91  
eie.vienne@solihha.fr



## Faites des économies d'énergie

### Des conseils

### personnalisés aux particuliers

INFO ENERGIES aborde des sujets très diversifiés. Ils peuvent aller de la construction bioclimatique aux technologies énergétiques (photovoltaïque, pompes à chaleur etc.) en passant par l'isolation, la ventilation, les énergies renouvelables (solaire thermique, éoliennes, etc.) et la consommation responsable : matériaux locaux, compostage, tri des déchets, gestes du quotidien...

L'Espace Info Energie conseille également les particuliers dans les financements de leurs projets en leur présentant les aides locales et nationales disponibles ainsi que les critères nécessaires à leur obtention.

#### Pour plus d'informations :

Consultez l'Espace Info Energie : <https://www.eie-na.org/>

Consultez FAIRE : <https://www.faire.fr/>

Permanence à LUSSAC-LES-CHATEAUX (salle Jean Réau au 1er étage de la Poste) : le 1er vendredi du mois de 10h à 12h.



## DES AIDES

### POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

La Communauté de Communes rémunère l'organisme SOLIHA VIENNE pour :

- définir avec vous le programme de travaux (visite du logement),
- rechercher et estimer les financements : subventions, prêts...
- constituer et déposer les dossiers de demande de subvention auprès des financeurs.

SOLIHA VIENNE est votre interlocuteur unique, l'organisme est chargé de faire le relais entre vous-même et l'ensemble des financeurs.

Permanence à LUSSAC-LES-CHATEAUX (salle Jean Réau au 1er étage de la Poste) : le 1er vendredi du mois de 10h à 12h.



Communauté de Communes Vienne et  
Gartempe  
6 rue Daniel Cormier BP 20017  
86502 MONTMORILLON

05 49 91 07 53  
contact@ccvg86.fr



SOLIHA VIENNE—Maison de l'habitat  
Téléport 2  
Avenue René Cassin  
86360 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL

05 49 61 61 86  
contact.vienne@solihha.fr

# VIE PRATIQUE



3 rue de la Mairie  
86320 GOUEX  
05 49 48 46 14  
contact@gouex.fr

## La commune vous aide

En complément des subventions que vous pouvez déjà obtenir, la commune peut vous aider pour

- vos travaux de façades
- vos travaux d'assainissement
- l'accession à la propriété

*Ces aides sont soumises à conditions*

N'hésitez pas à nous contacter



## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**Avant la fusion des intercommunalités**, les documents d'urbanisme étaient assez disparates. Certaines communes s'appuyaient sur un PLU (Plan Local d'Urbanisme), d'autres sur une Carte Communale (exemple de Gouex), un POS (Plan d'Occupation des Sols) ou l'application du RNU (Règlement National d'Urbanisme) pour un bon nombre de petites communes rurales.

**Après la fusion**, les intercommunalités ont obligation d'instaurer un **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) pour les **15 ans à venir**.

Depuis fin 2017, prenant en compte les diverses prescriptions de l'Etat et assistées par un bureau d'études, les 55 communes de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe ont travaillé à l'élaboration d'un document d'urbanisme intercommunal.

Après examen, les services de l'Etat ont toutefois retoqué ce projet, avec pour raison principale, la trop grosse consommation de terres agricoles. L'Etat, avant toute extension de surfaces, impose d'abord aux communes de combler les espaces libres du centre bourg et de traiter le problème des maisons vacantes, ce qui n'est pas le plus simple à résoudre. Pour avoir une chance de faire valider le futur PLUi, les communes ont obligation, de réduire leurs projets de surfaces constructibles, particulièrement celles qui comme Gouex ont très peu construit lors de ces dix dernières années.

Concrètement les surfaces constructibles de notre commune se retrouveront en très grande partie concentrées sur le bourg et le lotissement avec toutefois la possibilité d'extension en fonction du nombre de constructions.

**Avant de finaliser le PLUi, une enquête publique aura lieu courant 2020, permettant à chaque citoyen de notifier sur un registre ses observations concernant ce futur document d'urbanisme.**

# VIE PRATIQUE

## BRUITS de voisinage



### Les horaires à respecter

Les horaires de tonte sont réglementés par un arrêté préfectoral du 19 juin 2007 concernant les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants réalisés par des particuliers. Ainsi, l'utilisation d'appareils comme tondeuses à gazon (mais aussi tronçonneuses, raboteuses, perceuses etc.) dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



### Les arnaques par téléphone

- Un appel raccroché avant que vous ne puissiez répondre
- Un appel en absence
- Une invitation à rappeler un numéro que vous ne connaissez pas
- Un SMS ou un message préenregistré demandant de rappeler votre conseiller financier, de venir chercher un colis qui n'a prétendument pas pu vous être livré, ou une proposition destinée à réclamer un bon d'achat...

Ces « accroches » ne visent qu'un seul et unique but : vous inciter à rappeler des numéros surtaxés, c'est-à-dire à tarification majorée

- Ne rappelez jamais un numéro inconnu
- Utilisez l'annuaire inversé « [www.infosva.org](http://www.infosva.org) » pour retrouver à qui appartient un numéro, connaître son tarif et obtenir des informations liées au service.
- Signalez un numéro abusif au 33700



## ATTENTION ! au démarchage

- > Si on vous dit qu'un diagnostic de votre logement est obligatoire et qu'à défaut de le faire, vous devrez payer une taxe, **c'est faux.**
- > Si on vous dit que tout le monde est éligible au dispositif à 1€ (pour les chaudières et pompes à chaleur), **c'est faux.**
- > Si on vous propose d'exécuter des travaux chez vous sans devis préalable, **méfiez-vous.**

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant de partir, signalez à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Gendarmerie de Lussac-Les-Chateaux  
05 49 48 40 01



### Le Fishing

#### ou Mails Frauduleux

Le principe du phishing consiste à récupérer des données personnelles sur internet. Le moyen utilisé est l'usurpation d'identité.

Les mails reçus semblent provenir d'une source de confiance (banque, CAF, opérateurs de téléphonie, impôts, sites de ventes sur internet, etc...) et invitent à se rendre sur une page de formulaire similaire à celle de l'organisme évoqué où seront demandées et récupérées des données personnelles, souvent à caractère financier (coordonnées bancaires).

Si vous avez malencontreusement communiqué des éléments sur vos moyens de paiement ou si vous avez constaté des débits frauduleux sur votre compte :

- Faites immédiatement opposition auprès de votre banque
- Déposez plainte à la gendarmerie
- Changez vos mots de passe
- Signalez-le à SIGNAL SPAM ([signal-spam.fr](http://signal-spam.fr))
- Signalez le à PHISHING INITIATIVE ([phishing-initiative.fr](http://phishing-initiative.fr))

Pour être conseillé contactez  
INFO ESCROQUERIE au 0 808 805 817

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PROVISOIRE

## JANVIER

**Dimanche 19** : Vœux de "La Municipalité"

## AVRIL

**Dimanche 26** : Loto des Collectionneurs

## MAI

**Vendredi 1er** : Randonnée "Comité des Fêtes"

**Vendredi 8** : Commémoration aux monuments aux morts  
et dépôts de gerbes "La Municipalité"

**Dimanche 24** : Brocante "La Familiale"

## JUIN

**Dimanche 21** : Fête des voisins "Quartier du Plateau"

**Dimanche 28** : Fête des voisins "Les Bordes"

## JUILLET

**Mardi 14** : Fête Nationale : Apéritif et Pique-nique

**Dimanche 19** : Méchoui "Gouëx Pétanque Club"

## AOÛT

**Dimanche 2** : Concours de pétanque du « Gouëx  
Pétanque Club »

**Samedi 29** : Journée multi-activités "Le Comité des  
Fêtes" suivie du feu d'artifice

## NOVEMBRE

**Mercredi 11** : Commémoration aux monuments aux morts  
et dépôts de gerbes  
Repas des aînés "La Municipalité"

**Samedi 21** : Choucroute "Le Gardon"

**Samedi 28** : Marché de Noël "La Familiale"

## DECEMBRE

**Samedi 5** : Téléthon "Municipalité et Bénévoles"

**Samedi 12** : Noël des enfants "La Municipalité"



[Bienvenue à Gouëx](#) [La Mairie](#) [Au quotidien](#) [Loisirs et tourisme](#) [Habitat et urbanisme](#)

Consultez le nouveau site internet de la commune

[www.gouex.fr](http://www.gouex.fr)

